



Achat maison sortie de terre

Par JennDNS

Bonjour,
Nous sommes sur le point d'acheter une maison livrée suite à construction au propriétaire en avril 2024. Cette maison n'a jamais été habitée par le propriétaire.
Est-elle considérée comme maison neuve ou ancienne ?

Par yapasdequoi

Bonjour,
Le notaire va vous répondre.
Elle est "récente" = moins de 5 ans.

Par kang74

Bonjour

Comme je suppose que ce qui vous interesse, ce sont les frais de la vente, je vous transmets ce lien :

[url=<https://www.impots.gouv.fr/particulier/achat-dans-le-neuf>]https://www.impots.gouv.fr/particulier/achat-dans-le-neuf[ur]